



De gauche à droite : M. Fernando Fructuoso de Melo, le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe lors de la signature de la convention financière entre l'UE et le gouvernement haïtien

La lettre de la Réforme Administrative

Volume II, No 1

Juin 2014

Bulletin Mensuel

Produit par [L'Unité de Communication et des Relations Publiques de l'OMRH]

LE GOUVERNEMENT HAÏTIEN ET L'UE ONT PARAPHÉ UNE CONVENTION FINANCIÈRE DE 112 MILLIONS D'EUROS DANS LE CADRE DE L'APPUI A DIVERSES REFORMES DE L'ETAT

Dans l'après-midi du mardi 24 juin, le Premier Ministre, Laurent Salvador Lamothe accompagné de quelques membres du gouvernement dont le coordonnateur général de l'OMRH, Uder Antoine, a rencontré M. Fernando Fructuoso de Melo et Mme Jolita Butkevienne, respectivement directeur général du développement et de la coopération de l'Union Européenne et directrice pour l'Amérique Latine.

Dans un premier temps, le PM et le DG ont échangé sur la mise en œuvre du State Building Contract en Haïti. Il s'agit d'un programme qui court sur deux ans (2014-2016) prévoyant une aide budgétaire de 100 millions d'euros et un appui technique dont le montant s'élève à 12 millions d'euros. Ces fonds seront alloués à la réforme des finances publiques conduite par le MEF, à la réforme de l'administration publique pilotée par l'OMRH et à la réforme éducative relevant du Ministère de

L'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

A l'issue de cette rencontre, M. De Melo a annoncé le déblocage de 34 millions d'euros. Cette somme inclut un montant de 4 millions d'euros d'aide budgétaire gelé depuis un an et qui était destiné à la mise en œuvre de projets sociaux.

Dans un deuxième temps, en présence des membres de la presse, le premier ministre et le directeur général de l'UE ont procédé au lancement du programme et à la signature de la convention financière. A noter que les ambassadeurs des Etats membres de l'UE et quelques ministres ont assisté à cette présentation.

Cet événement a marqué l'aboutissement d'un processus initié en septembre 2013 lors du voyage du PM à Bruxelles.

DANS CE NUMERO

- 1) Le gouvernement haïtien et l'UE ont paraphé une convention financière de 112 millions d'euros dans le cadre de l'appui à diverses réformes.
- 2) Haïti célèbre pour la première fois la journée mondiale de la fonction publique.
- 3) Les réformes haïtiennes suivies de près par l'Union Européenne.
- 4) Coup d'oeil sur les ANH.
- 5) La population accueille favorablement le projet d'installation d'un Centre de Renseignements Administratifs.
- 6) Pendant trois mois le BSEIPH et l'OMRH ont formé les préposés aux services d'accueil en langue des signes.

Info du mois

125 nouveaux agents recrutés sur concours et qui seront déployés sous peu dans nos douanes suivent une session de formation en « **Légalisation douanière et sécurité de contrôles** »

Sous l'impulsion de l'OMRH, Haïti célèbre pour la première fois la journée mondiale de la fonction publique.



M. Uder Antoine, Mme Sandra Honoré, M. Alfrede Metellus, M. Carl Jean Louis, à partir de la gauche.

A l'hôtel Karibe, s'est déroulée le lundi 23 juin 2014, la cérémonie de célébration de la journée mondiale de la fonction publique à l'initiative de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), organe de coordination stratégique de la primature chargée de la mise en œuvre de la réforme de l'Etat.

Dans ses propos de circonstance, M. Uder Antoine, Coordonnateur Général de l'OMRH a d'abord fait état des exigences liées au service public. Compétence, efficacité, désintéressement, intégrité, neutralité, courtoisie, tact, doigté, impartialité, honnêteté sont les principales valeurs auxquelles doivent adhérer les agents publics, selon M. Antoine.



Par ailleurs, le Coordonnateur Général a souligné l'esprit de sacrifice qui anime des agents publics en dépit des incompréhensions dont ils sont souvent l'objet. Il les invite à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de leur mission

citoyenne, car l'offre de services publics de qualité est l'une des finalités de la réforme.

Pour la circonstance, la chef de la Minustah, Sandra Honoré, également représentante du Secrétaire Général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, a salué cette célébration historique. Compte tenu de l'importance de l'administration publique dans le développement, Mme Honoré encourage la mise en œuvre du Programme-Cadre de la Réforme de l'Etat (PCRE) et l'augmentation de la présence de l'Etat dans les régions les plus reculées via l'administration territoriale

Par ailleurs, Mme Honoré a tenu à souligner le rôle des fonctionnaires publics dans la conduite de la réforme. Selon elle, ces derniers doivent être les fers de lance de la réforme dont dépend l'émergence d'une société haïtienne capable de répondre aux besoins de sa population qui s'est toujours battue pour le changement.

Pour sa part, le Secrétaire d'Etat à l'Economie, Alfred Métellus, a fait savoir que la réforme est à la fois sectorielle et transversale, d'où la nécessité de maintenir le cap à travers un processus de renforcement. La gestion axée sur le résultat, nouveau paradigme prôné par le Président de la République et le Premier Ministre, est une expression des préoccupations liées à la demande de services publics de qualité de la part de la population haïtienne dans toutes ses composantes, a-t-il poursuivi.

Monsieur Karl Jean-Louis, représentant du Premier Ministre, a fait remarquer que le pays sous l'ère Martelly est engagé résolument dans la voie de la bonne gouvernance malgré une situation catastrophique héritée du séisme de 2010. « L'intérêt général étant ce qui caractérise l'administration publique, il faut constamment soutenir les efforts de réforme, a-t-il martelé ».

Les responsables de l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) ont profité de la cérémonie de célébration pour honorer cinq fonctionnaires qui se sont signalés dans leur parcours au niveau de la fonction publique. Il s'agit de Mme

Maguy Belin, de M. Wilfrid Bertrand, de Mme Viola Voltaire Sinous, M. Erol Etienne, Mme Guilaine Honorat.

M. Etienne, Directeur Général du Ministère de l'Economie et des Finances, considéré comme le fer de lance de la réforme des finances publiques, a, au cours d'une brève intervention, déclaré que l'OMRH est condamné à réussir dans sa démarche.

« L'OMRH insuffle aux fonctionnaires le sentiment d'appartenance, déclare, de son côté, Mme Sinous qui exhorte, du même coup, les agents publics à être de bons serviteurs de l'Etat.

Mme Honorat qui passe pour être la doyenne de la fonction publique a exprimé sa satisfaction par rapport à l'intérêt porté à ceux qui embrassent la vocation de servir la société. « Je suis fière d'être honorée vivante, ajoute-t-elle ».



Enfin, M. Wilfrid Bertrand, sociologue de son état, qui tient les rênes des Archives Nationales d'Haïti (ANH) depuis plus de trois décennies, a souligné que s'il a pu passer tout ce temps à la tête d'une institution aussi importante pour le pays c'est parce qu'il sait ce qu'il fait, qu'il aime ce qu'il fait et croit en ce qu'il fait. Il en a profité pour affirmer sa foi dans l'aboutissement de la réforme car, dit-il, l'OMRH sait ce qu'il fait.

A noter que cette grande première avait réuni plusieurs catégories d'agents publics qui ont loué cette initiative de l'OMRH.

Les réformes haïtiennes suivies de près par l'Union Européenne.

"L'humain est au cœur de la réforme administrative". Telle est l'une des déclarations de M. Uder Antoine lors de la tenue de la première séance du dialogue politique entre le gouvernement haïtien et l'UE sur la réforme de l'Etat. Cette séance a eu lieu, le 14 mai 2014, au local de l'Office de Management et des Ressources Humaines. Ce dialogue avait réuni quelques grands commis de l'Etat et plusieurs membres de la délégation européenne.



Les participants à la rencontre

Tout en soulignant l'appui inconditionnel du Président et du Premier Ministre à la réforme, M Antoine a montré, à travers un survol historique, que la réforme de l'Etat, dans ses volets administratif et de décentralisation, est un dossier récurrent. Partant du ministère de la fonction publique et de l'administration (fermé en 1994) en passant par le Conseil National de Réforme Administrative (CNRA) à l'OMRH, le projet de réforme a déjà marqué les esprits, surtout avec la création et la dynamisation de l'OMRH, a-t-il fait remarquer.

Plus loin, le CG a fait référence au Programme-Cadre de la Réforme de l'Etat dont les objectifs pour les cinq prochaines années visent à développer les ressources humaines de la fonction publique et à rénover le cadre légal de l'administration. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'architecture institutionnelle de la réforme dont voici les composantes :

- Le Conseil Supérieur de l'Administration et de la Fonction Publique
- L'Office de Management et des Ressources Humaines
- Le forum des Directeurs Généraux
- Les Comités Ministériels de la Réforme Administrative
- La Table Thématique des Bailleurs sur la réforme de l'Etat

Souignons que ce dialogue politique autour de la réforme des finances publiques, de la réforme de l'Etat et de l'Education est un préalable au décaissement d'une tranche de 30 millions d'euros d'un montant total estimé à 100 millions d'euros d'aide budgétaire au gouvernement haïtien portant sur deux ans : 2014-2016. A noter que sur la même période, un appui technique financé à hauteur de 12 millions d'euros sera également octroyé.

Coup d'œil sur les ANH

Sous la houlette de son Directeur Général, Wilfrid Bertrand, les Archives Nationales d'Haïti (ANH) se trouvent depuis un certain temps sous le feu des projecteurs.

Tout avait démarré par le forum sur la gestion documentaire et des archives publiques en partenariat avec l'OMRH et le CREDOC. C'était le 25 juin 2013. Et, depuis c'est une succession d'activités comme celle consistant à donner un acte de naissance à des gens des milieux reculés qui n'en avaient point. Selon les estimations, plus de 2.5 millions d'haïtiens n'ont pas encore été identifiés. Cela représente un handicap majeur pour ces derniers qui peinent à briser le cycle infernal de la pauvreté.

Rappelons que du 9 au 13 décembre 2013, les ANH ont eu l'honneur d'accueillir la 3^e Semaine Internationale des Archives Francophones (SIAF3).

C'était un événement d'envergure où tous les problèmes liés aux archives publiques et à la documentation ont été abordés. A l'issue de ces échanges, débats et partage d'expériences auxquels des experts tant nationaux qu'internationaux avaient pris part, des recommandations ont été faites et des résolutions adoptées.

Par ailleurs, un opus « Les Archives Nationales d'Haïti, Mémoire de la



Nation » sous la plume de M. Bertrand vient de paraître. Ce petit document préfacé par M. Uder Antoine, Coordonnateur Général de l'OMRH, retrace l'historique des archives haïtiennes. De plus, il relate les grandes lignes de la politique archivistique qui devra être mise en œuvre. Un nouveau cadre légal et réglementaire, un système national d'archives, l'option archivistique intégrée, les techniques de préservation et de conservation, la numérisation des archives, la valorisation du statut des archivistes sont, entre autres, les grandes lignes consignées dans ce petit ouvrage qui se veut une politique archivistique validée et assumée par les trois pouvoirs de l'Etat haïtien.

Rappelons que M. Wilfrid Bertrand a été honoré par l'Office de Management et des Ressources Humaines le 23 juin dernier lors de la célébration de la journée mondiale de la fonction publique pour ses trente et un ans de bons et loyaux services au sein de la fonction publique.

La population accueille favorablement le projet d'installation du Centre de Renseignements Administratifs (CRA).

Dans le cadre d'un sondage qu'il a commandité, l'office de management et des ressources humaines vient d'avoir l'aval de la population pour activer dès le mois de juillet de cette année le Centre de Renseignement Administratifs.

Annoncé, il y a quelque temps, l'office met tout en œuvre avec l'appui de la firme canado-haïtienne, Geninov, pour rendre ce centre opérationnel.

Conscient du fait que les usagers des services publics sont exploités par des gens qui leur font payer au prix fort certains services parce qu'ils ne disposent pas d'informations pertinentes sur les endroits où se donnent ces dits services, l'OMRH se propose d'y remédier en créant le centre de renseignements administratifs. Par ailleurs, ce projet vise à améliorer la transparence, à offrir des services de qualité à la population, à améliorer les relations entre les citoyens et l'Etat tout en contribuant à la lutte contre la corruption.

Le CRA sera un véritable infocentre où les gens pourront appeler pour obtenir toutes les informations dont ils auront besoin sur les différents services publics disponibles au niveau des Ministères et des Organismes ainsi que leur coût.

Les canaux qui seront utilisés pour entrer en communication avec ledit centre sont le téléphone, l'internet et le face à face.



Une vue de ce que sera le CRA

Quid du sondage ?

Déroulé du 13 au 24 janvier 2014 dans la zone métropolitaine, mille sondés ont répondu aux questions des enquêteurs de Geninov. A noter que la population échantillonnale n'est pas homogène. Une forte proportion de sondés, soit 80%, déclarent ne pas disposer d'information au moment où ils avaient besoin d'un service comme un numéro de matricule fiscale, une carte d'identification nationale, un certificat de bonne vie et mœurs, un passeport, un permis de conduire, une carte de santé, etc.

Ce chiffre justifie bien la démarche de l'OMRH qui avait pris l'initiative de mettre en place un centre de renseignements administratifs dont le rôle consiste à rendre les services de l'Etat plus accessibles aux citoyens.

Pendant trois mois le BSEIPH et l'OMRH ont formé des préposés aux services d'accueil en langue des signes.



Une vue de l'assistance, lors d'un cours en langue des signes

En partenariat avec l'Office de Management et des Ressources humaines (OMRH), le Bureau du Secrétaire d'Etat à l'Intégration des Personnes Handicapées (BSPEIPH) forme, depuis le 11 avril 2014, une cohorte d'agents publics préposés aux services d'accueil dans les ministères et les autres institutions publiques.

Cette formation porte sur la langue des signes. Elle embrasse la prise en charge des personnes sourdes qui sont également des usagères des services publics.

En raison de la méconnaissance du langage des signes, les personnes sourdes peinent à bénéficier des services publics auxquels elles ont droit au même titre que des gens non handicapés. Les sourds-es font souvent l'objet d'une stigmatisation caractérisée qui leur prive du droit de personne à part entière.

Et, c'est dans le souci de briser ce cycle infernal et amener les agents à mieux appréhender la culture sourde que cette formation est donnée.

L'échange, la communication empathique entre entendants et malentendants sont déjà une réalité dans nos administrations publiques. Pour que cela ait été possible, il a fallu que les réceptionnistes découvrent, ne serait-ce que partiellement, le monde des personnes sourdes, sa culture ainsi que son mode d'organisation sociale.

Cette longue série de formation prend fin le 11 juillet prochain.

OMRH

« Une Administration Publique moderne et efficace au service de la population »

14, Rue Debussy,
Port-au-Prince (Haïti)
Code postale : HT6113

(509) 3443-6341
(509) 4260-1307

<http://www.omrh.gouv.ht>
<http://www.facebook.com/omrhaiti>